



CP/OSMR/2022

Bureau du porte-parole et des relations avec les médias

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La MONUSCO dénonce l'attaque de ses locaux à Goma et appelle à la retenue

Kinshasa, 25 juillet 2022 : La MONUSCO dénonce vigoureusement l'attaque de ses locaux à Goma, dans le Nord-Kivu, perpétrée par un groupe de pilliers en marge d'une manifestation qui, de surcroît, a été interdite par le Maire de la ville de Goma.

La Mission est très préoccupée par ce très grave incident qui intervient au lendemain de propos hostiles et de menaces non voilées émis de la part d'individus et groupes à l'encontre des Nations Unies.

La MONUSCO rappelle que ses locaux sont inviolables en vertu de l'Accord sur le statut des Forces entre les Nations Unies et le Gouvernement de la République démocratique du Congo (SOFA), ainsi que la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies de 1946.

Le Représentant spécial adjoint en charge des opérations et chef de mission par intérim, M. Khassim Diagne appelle à l'apaisement et à la retenue.

« Les incidents de Goma sont non seulement inacceptables mais totalement contreproductifs. La MONUSCO est mandatée par le Conseil de sécurité pour accompagner les autorités à protéger les civils. Elle se tient aux côtés des populations et appuie les forces de défense et de sécurité nationales dans leur lutte contre les groupes armés. La Mission appuie aussi les autorités congolaises dans leurs efforts qui visent à restaurer l'autorité de l'Etat », a déclaré M. Diagne.

« Ce n'est pas dans le chaos et la confusion ou la division que nous ferons des avancées vers la stabilisation et la paix », a ajouté M. Diagne

La MONUSCO invite les autorités congolaises, les acteurs politiques, la société civile et toutes les forces vives de la RDC à dénoncer ces actes de pillage. La Mission se tient à leur disposition pour continuer de travailler ensemble à restaurer la paix et la sécurité avec les institutions nationales et provinciales.